

1 DOSSIER THÉMATIQUE 1 : NOMMER LES « ORIENTAUX » DANS L'ANTIQUITÉ

87 DOSSIER THÉMATIQUE 2 : PRYTANÉE ET REGIA

ACTUALITÉ DE LA RECHERCHE : DYNAMIQUES HUMAINES ANCIENNES

- 155** Steeve GENTNER, Thomas HUTIN et Šárka VÁLEČKOVÁ
Introduction au dossier : les phénomènes de hiérarchisation et leurs traitements dans les sociétés anciennes et actuelles
- 158** Pierre LE ROUX et Alain BEYRAND
D'un drame à un don. Hommage à Louise Beyrand et Olivier Toussaint
- 162** Alexandra CONY
Hiérarchie de l'habitat rural à la fin de l'âge du Fer. L'importance de définir les critères de hiérarchisation en fonction de l'environnement archéologique
- 174** Christine HUE-ARCÉ
Hiérarchies socio-professionnelles et violence interpersonnelle dans l'Égypte du Nouvel Empire et d'époque hellénistique
- 184** Aurélien LANDON
La hiérarchie dans le recrutement militaire : l'exemple épigraphique du recrutement des tribuns militaires durant le Principat d'Auguste
- 196** Sophie TRIERWEILER
La conception et l'expression d'un droit structuré dans la société homérique à travers les notions de *themis* et *dikê*
- 207** François FAVORY
Organisation et hiérarchisation de l'habitat antique : l'expérience d'Archaeomedes et d'ArchaeDyn

VARIA

- 216** Jean-Claude LACAM
Prestota Serfia Serfer Martier, la déesse immobile (étude ombrienne, III^e-II^e siècles av. J.-C.)
- 229** Pierre SCHNEIDER
Des Indiens dans les armées hellénistiques : une autre rencontre entre la Grèce et l'Inde

LA CHRONIQUE D'ARCHIMÈDE

- 236** Frédéric COLIN (éd.)
La Chronique d'Archimède. Bilan des activités scientifiques 2016-2017 de l'unité mixte



HIÉRARCHIE DE L'HABITAT RURAL À LA FIN DE L'ÂGE DU FER. L'IMPORTANCE DE DÉFINIR LES CRITÈRES DE HIÉRARCHISATION EN FONCTION DE L'ENVIRONNEMENT ARCHÉOLOGIQUE

Alexandra CONY

Doctorante en archéologie
CeTHiS — E.A. 6298
Centre Tourangeau d'Histoire et d'études des Sources
Université François Rabelais
alexandracony210@gmail.com

RÉSUMÉ

La hiérarchie de l'habitat rural est un thème abordé depuis les années 1970. Récemment, plusieurs chercheurs ont proposé des critères immobiliers et mobiliers afin d'évaluer leur rang hiérarchique à différentes échelles (régionale ou nationale). Cependant, ce classement ne prend pas toujours en compte le contexte archéologique des sites qui ne sont pas replacés dans leur environnement. Dans cet article, nous nous proposons donc de reprendre cette liste, de regrouper les critères en cinq groupes se rapportant à la morphologie des sites, à leurs activités, à la richesse de leurs habitants et leur pérennité. Ce nouveau classement permet de moduler

certain critères afin de notifier les différences régionales. Nous illustrerons nos propos à travers l'exemple du secteur de Boves et Glisy, dans la Somme en Hauts-de-France.

The hierarchy of rural settlements is a theme that has been discussed since the 1970s. Recently, several archaeologists have proposed criteria to estimate their rank using different geographic scales (national or regional). These criteria are related to the architectural and material data discovered during archaeological excavations of these settlements. However, this classification does not always take into account the archaeological context of these sites which are not replaced in their geographic environment. In this paper, these criteria will be grouped into five categories related to the morphology of the sites, their activities, the wealth of the inhabitants and the duration of the occupation. This new classification allows us to modulate certain criteria and notify regional differences. We will illustrate our purpose through the example of an aristocratic area, the Boves and Glisy zone, in Hauts-de-France.

MOTS-CLÉS

Âge du Fer,
contexte archéologique,
environnement archéologique,
habitat rural,
hiérarchie,
La Tène.

KEYWORDS

Archaeological context,
archaeological landscape,
hierarchy,
Iron age,
La Tène,
rural settlement.

Article accepté après évaluation par deux experts selon le principe du double anonymat

La hiérarchisation de l'habitat de l'âge du Fer est un thème traité depuis les années 1970. Il permet d'aborder la richesse et l'importance des habitats les uns par rapport aux autres et de s'intéresser au statut de leurs habitants. Concernant l'habitat rural, il a longtemps été analysé indépendamment de son environnement archéologique à travers la description et l'étude des données immobilières (enclos, bâtiments, fosses, foyers, puits...) et mobilières (céramique, métal, faune...). Grâce à la multiplication des opérations archéologiques de ces vingt dernières années, la Gaule à la fin de l'âge du Fer s'est révélée être densément peuplée et l'habitat rural, loin d'être isolé. En effet, il s'insère dans un réseau d'occupation plus large composé de zones rurales densément occupées, d'agglomérations ouvertes agricoles et artisanales et de centres urbains, les *oppida*. De nombreuses synthèses régionales sur l'habitat rural ont ainsi permis d'aborder les questions de leur morphologie et de leur hiérarchie et plusieurs échelles ont été mises en œuvre, allant de l'étude de l'occupation d'un département (nord de la Bourgogne [1]) ou d'un territoire de cité gauloise (Leuques et Médiomatiques [2]) à un secteur plus restreint correspondant à des unités géographiques (la vallée de l'Oise [3] et la Plaine de Caen [4]). Ces études ont démontré l'existence de caractéristiques régionales incitant à nuancer les indices de hiérarchisation en les adaptant à leur aire géographique.

En nous appuyant sur ces acquis, nous proposons d'établir une liste d'éléments modulables et adaptables à chaque aire d'étude. Nous illustrerons nos propos à travers l'exemple du secteur de Boves et de Glisy, dans la Somme, en Hauts-de-France.

LES BASES DE HIÉRARCHISATION DANS L'HABITAT RURAL À LA FIN DE L'ÂGE DU FER

En 1978, Roger Agache identifie « les grandes fermes isolées en bois et en terre » comme les *aedificia* décrits par César dans *La Guerre des Gaules*. Elles sont associées aux demeures de la noblesse gauloise [5]. Le mobilier prestigieux et l'architecture monumentale mis au jour lors des fouilles archéologiques de ces sites ont, en effet, permis de les interpréter comme des habitats ruraux associés à une population aisée. Cependant, beaucoup d'entre eux ne livrent pas autant d'indices de richesse et correspondent certainement aux habitats d'agriculteurs plus modestes.

Dans le courant des années 1990 et au début des années 2000, les recherches sur l'habitat rural pendant l'âge du Fer s'intensifient et plusieurs tables rondes en dressent les caractéristiques à partir d'études ponctuelles se concentrant sur un site ou, plus largement, sur une région [6]. Ainsi, plusieurs indices comme la présence d'armes, d'objets particuliers, comme les entraves, ou de matériaux riches évoquent la présence de différences sociales entre les habitants d'une ferme (aristocrates et esclaves ?) et au sein de la société de la fin de l'âge du Fer à travers le rang hiérarchique des habitats [7].

La volonté de classer ces habitats a donc nécessité la mise en place de critères communs et François Malrain s'y est consacré pour les établissements ruraux de la Picardie et, plus particulièrement, de la moyenne vallée de l'Oise, dans le cadre de sa thèse [8]. Ce classement est repris dans sa

[1] NOUVEL 2004.

[2] FÉLIU 2008.

[3] MALRAIN & PINARD 2006 ou plus récemment MALRAIN & MARÉCHAL 2013.

[4] LE GOFF 2009 et BESNARD-VAUTERIN *et alii* 2016.

[5] AGACHE 1978, p. 155-161.

[6] BUCHSENSCHUTZ & MÉNIEL 1994 ou encore BLANCQUAERT & MARION 2000.

[7] *Ibid.* p. 297-298.

[8] MALRAIN 2000b.

synthèse, *Les paysans gaulois* [9] et plus tard dans la publication de l'étude sur la moyenne vallée de l'Oise, en collaboration avec Estelle Pinard [10]. Il propose de hiérarchiser ces sites à partir des données immobilières et mobilières. Le rang le plus haut correspond à l'habitat d'un aristocrate, matérialisé par une bipartition de l'espace avec un enclos dédié à l'habitation du propriétaire et un autre plus vaste réservé aux activités agro-pastorales. Une entrée monumentale permet d'y accéder. Les fossés de l'enclos sont larges, profonds et aménagés avec soin (parements et talus). L'architecture, le mobilier et la consommation carnée sont de qualité. Un enclos funéraire est associé à cet ensemble. Les deux rangs suivants présentent un enclos simple aux dimensions moyennes, voire faibles, et le mobilier ne sort pas de l'ordinaire. Le dernier rang correspond aux structures domestiques non encloses.

Ultérieurement, dans le cadre de sa thèse de doctorat sur l'habitat aristocratique en Gaule, Yves Menez s'intéresse également aux critères utilisés pour classer de manière hiérarchique les habitats ruraux aristocratiques de la Gaule [11]. Il en définit dix-huit au total, qu'il applique à un corpus de sites élaboré lors de l'enquête nationale coordonnée par François Malrain et Geertrui Blancquaert [12]. À ceux définis précédemment, il ajoute la taille de l'espace habité (plus d'un hectare), la qualité des matériaux de construction, le contrôle renforcé des accès (porte, tour-porche), la présence de bâtiments monumentaux (grenier et habitation) et spécialisés (atelier), la possibilité de contrôler le bétail (corrals et pâtures encloses) et les récoltes. L'association d'un sanctuaire est également prise en compte. Concernant le mobilier, il insiste sur sa quantité et sa diversité (objets en matériaux précieux, traces d'activités guerrières, attelage ou chevaux montés, pratique de banquet, chasse et artisanat). Pour qu'un habitat rural soit potentiellement considéré comme aristocratique, il doit réunir au moins deux critères. Parmi les 546 sites inventoriés, 59 présentent ces signes de richesse. Plus le nombre de critères est important, plus le rang hiérarchique est élevé. Il définit ainsi trois rangs [13]. Les habitats du rang le moins élevé correspondent aux sites regroupant un nombre restreint de caractéristiques. Ils ont une superficie inférieure à un hectare et présentent des

armes attestant la présence d'une aristocratie guerrière. Les sites du deuxième rang réunissent entre quatre et sept caractéristiques. Leur superficie reste modeste, mais l'architecture et l'organisation des sites sont plus élaborées. Des traces d'armes, de banquets et d'activités artisanales sont avérées. Enfin, le troisième groupe de sites regroupe plus de sept caractéristiques. La superficie des sites est très importante. L'architecture est monumentale et le mobilier et les activités, riches et variés.

Autant pour des régions comme la Picardie la définition de critères hiérarchiques s'est révélée facile, autant pour des régions comme la Lorraine et le Bas-Rhin, l'exercice s'est révélé plus compliqué. En effet, les surfaces de décapage restreintes ne permettent pas d'aborder dans leur totalité les sites enclos ni leur forme. Ainsi, dans le cadre de sa thèse sur les territoires leuque et médiomatrique, Clément Féliu propose de définir des critères de hiérarchisation de l'habitat isolé en distinguant leur chronologie (La Tène moyenne, La Tène finale et La Tène moyenne ou finale) [14]. Ceux retenus pour les sites de La Tène moyenne sont la présence et la forme d'une délimitation du site, les assemblages de mobilier, le nombre d'éléments de parure et la présence de bâtiments de plus de 80 m². Pour La Tène finale, le critère se rapportant à la parure n'est pas utilisé, mais la dimension des fossés de l'enclos ainsi que la présence d'amphores complètent la liste de La Tène moyenne. Pour les sites de La Tène moyenne ou finale, seuls la présence et la forme des délimitations ainsi que les assemblages de mobilier sont pris en compte. La liste des critères de hiérarchisation pour cette région est moins exhaustive que celle présentée par Yves Menez. D'ailleurs, seul le site de Metz, ZAC de Sébastopol est considéré par les deux études comme un site de la classe la plus élevée pour l'étude régionale [15] alors qu'il présente un nombre de critères restreints au niveau national [16], montrant bien une différence dans la sélection des critères à l'échelle régionale et la nécessité de travailler à cette échelle pour mettre en place ce type de classement.

Finalement, Stephan Fichtl insiste sur ce point à travers l'exemple du secteur de Batilly-en-Gâtinais, dans le Loiret, reprenant les critères de François Malrain et Yves Menez et les confrontant aux textes

[9] MALRAIN, MATTERNE & MÉNIEL 2002, p. 141-144.

[10] MALRAIN & PINARD 2006.

[11] MENEZ 2009, p. 451-459.

[12] BLANQUAERT *et alii* 2009.

[13] MENEZ 2009, p. 455-459.

[14] FÉLIU 2008, p. 194-202.

[15] FÉLIU 2008, p. 199.

[16] MENEZ 2009, p. 455.

MORPHOLOGIE DU SITE	
Surface	à moduler à partir des données régionales
taille des fossés	à moduler à partir des données régionales
plan élaboré : partition de l'espace	à moduler en fonction des données disponibles
variété des plans de bâtiments	à moduler en fonction des données disponibles
RICHESSSE DES HABITANTS	
consommation de qualité consommation de <i>viande de qualité</i> présence de <i>parure</i> présence d 'importations (<i>amphore, vaisselle métallique</i>) présence de matériaux précieux (<i>or, argent, ambre, verre, lignite</i>) consommation de <i>sel</i>	à moduler en fonction de la chronologie à moduler en fonction des données régionales à quantifier
assemblage de mobilier (multiplication des types de mobilier ci-dessus en italique)	à moduler en fonction de la chronologie à moduler en fonction des données régionales à quantifier
NOTORIÉTÉ DANS LA SOCIÉTÉ	
activités guerrières (<i>armes</i>) activités cultuelles nécropoles associées art (<i>oeuvres d'art</i>)	
ACTIVITÉS DU SITE	
multiplication des activités de production (agricole et artisanale - à vocation commerciale)	à adapter en fonction des données disponibles
association d'activités agro-pastorales et artisanales	
contrôle de la production agricole	
LONGÉVITÉ DE L'OCCUPATION	
occupation sur plusieurs générations	

Figure 1 : tableau récapitulatif des critères utilisés pour définir le statut d'un établissement rural.

de César [17] et Tacite [18]. En effet, la qualification d'aristocratie peut facilement s'appliquer à « La Porte de Puiseaux » à Boynes. Son plan présente une bipartition, ses fossés sont de dimensions importantes (environ 5 m de large pour 2,50 m de profondeur), sa surface est supérieure à 4 ha et son mobilier est composé de nombreuses amphores et quelques éléments de parure. En appliquant les critères de hiérarchie de François Malrain, ce site correspond à un habitat de rang hiérarchique élevé et, en appliquant ceux de Yves Menez, à un site de rang intermédiaire. Or, en le mettant en perspective avec celui des « Pierrières » à Batilly-en-Gâtinais, il perd de son importance. Celui-ci, situé à 3 km au sud du premier, dans le même espace géologique et géographique, est en effet quatre fois plus grand

et la qualité du mobilier qu'il a livré est indéniable (importations méditerranéennes, parures, éléments métalliques, armes, faune [19]). D'ailleurs, leur contemporanéité et la similitude de leur morphologie tendent vers l'hypothèse de l'appartenance à un même terroir [20]. Ainsi, Stephan Fichtl insiste sur la nécessité de connaître et d'analyser le rang hiérarchique des habitats ruraux en prenant en compte leur environnement archéologique local [21].

Au final, ce rapide tour d'horizon reprenant les bases de la réflexion sur la hiérarchie des habitats ruraux en Gaule à la fin de l'âge du Fer montre bien la nécessité d'appliquer des grilles d'analyse adaptables et modulables à chaque région ou aire d'étude.

POUR DES CRITÈRES HIÉRARCHIQUES MODULABLES

Généralement, les critères hiérarchiques sont classés en deux groupes : ceux se rapportant à la constitution et à la morphologie des sites et ceux se rapportant au mobilier. Un troisième groupe peut être également considéré, celui concernant les activités des sites. Enfin, plus récemment, un nouveau critère aristocratique est développé par François Malrain [22] : la longévité d'occupation des

[17] César, *La Guerre des Gaules*, traduit et édité par Perrin & Decourt, 2002.

[18] Tacite, *Annales*, traduit et édité par Perrin & Decourt, 2002.

[19] La consommation de viande de qualité est visible à travers l'analyse des restes fauniques : abattage de jeunes animaux et en quantité importante.

[20] CONY & WASSONG 2015 ou encore CONY 2017.

[21] FICHTL 2013, p. 341.

[22] MALRAIN 2016, p. 31-33.

VALLÉE DE L'OISE	ENTRE LOIRE ET DORDOGNE	LA BASSÉE	LORRAINE ET BAS RHIN
Malrain, Matteredne et Ménériel 2002	Maguer et Lusson 2009	Gouge et Séguier 1994	Féliu 2008
moins de 0,5 ha	moins de 1 ha	entre 0,3 et 0,5 ha	données insuffisantes pour mettre en place un classement
entre 0,5 et 0,9 ha			
entre 0,9 et 1,2 ha		environ 1 ha	
plus de 1,2 ha	entre 1 et 2 ha		
	entre 2 et 3 ha		
	plus de 3 ha		

Figure 2 : tableau comparatif des classements de sites selon leur surface enclose et leur région.

habitats. Nous proposons, aujourd'hui, un nouveau classement de ces indices en cinq groupes : l'organisation et la morphologie du site, la qualité et la diversité du mobilier, la notoriété des habitants dans la société, la multiplication des activités de production et la pérennité des établissements ruraux.

Revenons sur ces cinq groupes et discutons les possibilités d'adaptation à différentes régions d'étude (**Fig. 1**). Ainsi la richesse d'un habitat rural est définie en fonction de sa place dans un réseau de sites et cet habitat n'est plus isolé de son environnement archéologique.

En plus du cadre géographique, le niveau de connaissance et la qualité de la documentation doivent être pris en compte. En effet, il est impossible de comparer de manière similaire un site entièrement fouillé et un site seulement connu par diagnostic ou prospection. Les données sur la forme des délimitations, les surfaces d'occupation ou les composantes (bâtiments, structures de stockage, structures de chauffe) et le mobilier seraient tronquées pour cette dernière catégorie [23].

Le premier groupe de critères se rapportant à la morphologie du site prend en compte sa surface, la taille de ses fossés et son organisation générale. Prenons, par exemple, la surface de l'occupation des sites. Pour la vallée de l'Oise [24], quatre grades ont été définis : ceux ayant une surface inférieure à 0,5 ha, ceux ayant une surface comprise entre 0,5 et 0,9 ha, ceux entre 0,9 et 1,2 ha et, enfin, ceux ayant une surface supérieure à 1,2 ha. Pour le secteur situé entre Loire et Dordogne [25], quatre groupes ont également été distingués : moins de 1 ha, entre 1 et 2 ha, entre 2 et 3 ha et 3 ha et plus. Pour la Bassée et la confluence Seine/Yonne [26], deux groupes sont mentionnés : les enclos trapézoïdaux d'une surface allant de 0,3 à 0,5 ha et les enclos irréguliers d'environ 1 ha. Et enfin, pour les territoires des Leuques et des Médiomatriques [27], la question n'a pas pu être abordée en raison de la connaissance, souvent trop partielle, des sites. Cet

exemple de comparaisons (**Fig. 2**) montre bien la variation d'une région à une autre de la surface d'occupation et les possibilités, parfois restreintes, d'exploitation de cette donnée. Le même travail pourrait être effectué pour les dimensions des fossés. De même, concernant l'organisation générale de l'habitat, la présence d'un enclos et d'un plan élaboré présentant une partition de l'espace est associée à une certaine notoriété. Si pour certaines régions de la Gaule, cette hypothèse est vérifiée (Picardie, Plaine de Caen, entre Loire et Dordogne entre autres), pour d'autres, elle est difficile à démontrer (Leuques et Médiomatriques [28]). Concernant la Lorraine, ce phénomène pourrait être le fruit d'une exception (culturelle), mais pourrait également correspondre à un problème de documentation. La même remarque peut également être faite pour les bâtiments. La conservation des structures n'est pas toujours optimale pour interpréter et caractériser leur(s) fonction(s).

Le deuxième groupe réunit les données sur la qualité et la diversité du mobilier illustrant la consommation des habitants à travers leur alimentation carnée, les matériaux de luxe, la parure, les importations méditerranéennes et la consommation de sel. Une comparaison de leur quantité est envisageable, mais souvent difficile à mettre en place. En effet, comme pour les éléments immobiliers, il est nécessaire de considérer les données régionales et chronologiques. Par exemple, les amphores ne sont présentes qu'à partir de La Tène finale sur les

[23] L'exemple de la ZAC d'Actiparc dans le Pas-de-Calais peut illustrer ce propos : JACQUES & PRILAUX 2006, p. 46-48.

[24] MALRAIN, MATTERNE & MÉNÉRIEL 2002, p. 154.

[25] MAGUER & LUSSON 2009, p. 426.

[26] GOUGE & SÉGUIER 1994, p. 62.

[27] FÉLIU 2008, p. 175.

[28] *Ibid.* p. 195.

habitats ruraux, et dans des proportions variables dépendant des accès aux routes commerciales. Il en est de même pour la consommation de sel qui apparaît bien plus commune sur les littoraux [29] ou encore du lignite, rare, voire absent dans certaines régions [30]. L'analyse du mobilier d'un point de vue hiérarchique peut alors être faite de deux manières : à travers la caractérisation et la quantification de la consommation ou, plus simplement, à partir des assemblages de mobilier et de la multiplication des types de mobilier à caractère aristocratique. Elles peuvent être utilisées de manière complémentaire ou distincte, en fonction des données disponibles.

Le troisième groupe prend en compte la notoriété des habitants au sein de la société à travers les activités guerrières, culturelles, funéraires et artistiques. Dans *La Guerre des Gaules* [31], César mentionne deux classes importantes et ayant du pouvoir dans la société gauloise : les druides et les chevaliers. La découverte d'armes, de dépôts ou d'éléments culturels, d'œuvres d'art ou de sépultures atteste alors d'une certaine notoriété dans la société des habitants - ou tout du moins d'une partie des habitants - de l'établissement rural.

Le quatrième groupe s'attache à la multiplication et au contrôle des activités de production agro-pastorales et artisanales au sein des habitats ruraux. Ces activités (production, stockage, transformation de matières premières) sont attestées aussi bien par du mobilier (outillages, déchets) que par des structures (fours, structures de stockage et de traitement de la matière première). Le contrôle de ces activités par un établissement suggère la présence d'une autorité qui peut s'apparenter à celle d'un propriétaire terrien et d'un aristocrate.

Enfin, le cinquième groupe de critères prend en compte la chronologie des sites et en particulier leur durée d'occupation. Ce critère peut illustrer la perdurance d'une famille, transmettant son territoire d'une génération à une autre, les différents

réaménagements matérialisant cet héritage. Couplée à la richesse du mobilier et à l'importance des infrastructures immobilières, la longévité d'occupation pourrait être considérée comme un indice de la présence d'une famille aristocrate ou d'un membre de la noblesse gauloise [32].

À partir de cette nouvelle classification, nous nous proposons de réétudier la répartition des richesses dans le secteur de Boves et de Glisy.

L'EXEMPLE DU SECTEUR DE BOVES ET GLISY (SOMME, HAUTS-DE-FRANCE)

Le secteur de Boves et de Glisy est localisé en Hauts-de-France, à la confluence de la Somme et de l'Avre, à l'est d'Amiens. Les sites sélectionnés ont tous été découverts lors de l'aménagement de la ZAC de la Croix de Fer et du Pôle Jules Verne, dans les années 2000. Ils sont largement documentés par plusieurs publications, dont la plus récente, celle de Stéphane Gaudefroy, décrit l'occupation du secteur sur plus de cinq siècles [33].

Le site le plus ancien dans le cadre de cette étude est celui de la « Vallée de Glisy » [34] (Fig. 3a). Il présente deux phases d'occupation distinctes. Le secteur A, correspondant à un regroupement de huit bâtiments et plusieurs silos, est occupé à partir de La Tène B2. Les données mobilières sont moindres et ne permettent pas d'aborder précisément le statut et les activités du site. Au sud de ce secteur, une nécropole composée d'un petit enclos en L et d'une tombe couverte d'un petit bâtiment a été repérée. Elle date de la fin du III^e siècle avant notre ère. La deuxième phase d'occupation (secteur B) s'étend de La Tène C1 à La Tène D2a et correspond à un habitat enclos localisé à l'est du secteur A. Il est composé d'un premier enclos curvilinéaire [35] dans lequel plusieurs habitations, annexes et greniers ont pu être fouillés. Le fossé délimitant cet enclos présente une largeur de

[29] DAIRE 1999, p. 196.

[30] BARON 2009.

[31] César, *La Guerre des Gaules*, traduit et édité par Perrin & Decourt 2002 : VI, 13-15.

[32] Nuançons ce propos en rappelant tout de même que la richesse d'un habitat ne fait pas forcément de lui la demeure d'un aristocrate ou d'un noble, et que l'aristocrate et le noble ne sont pas forcément riches.

[33] GAUDEFROY 2016, p. 95-112.

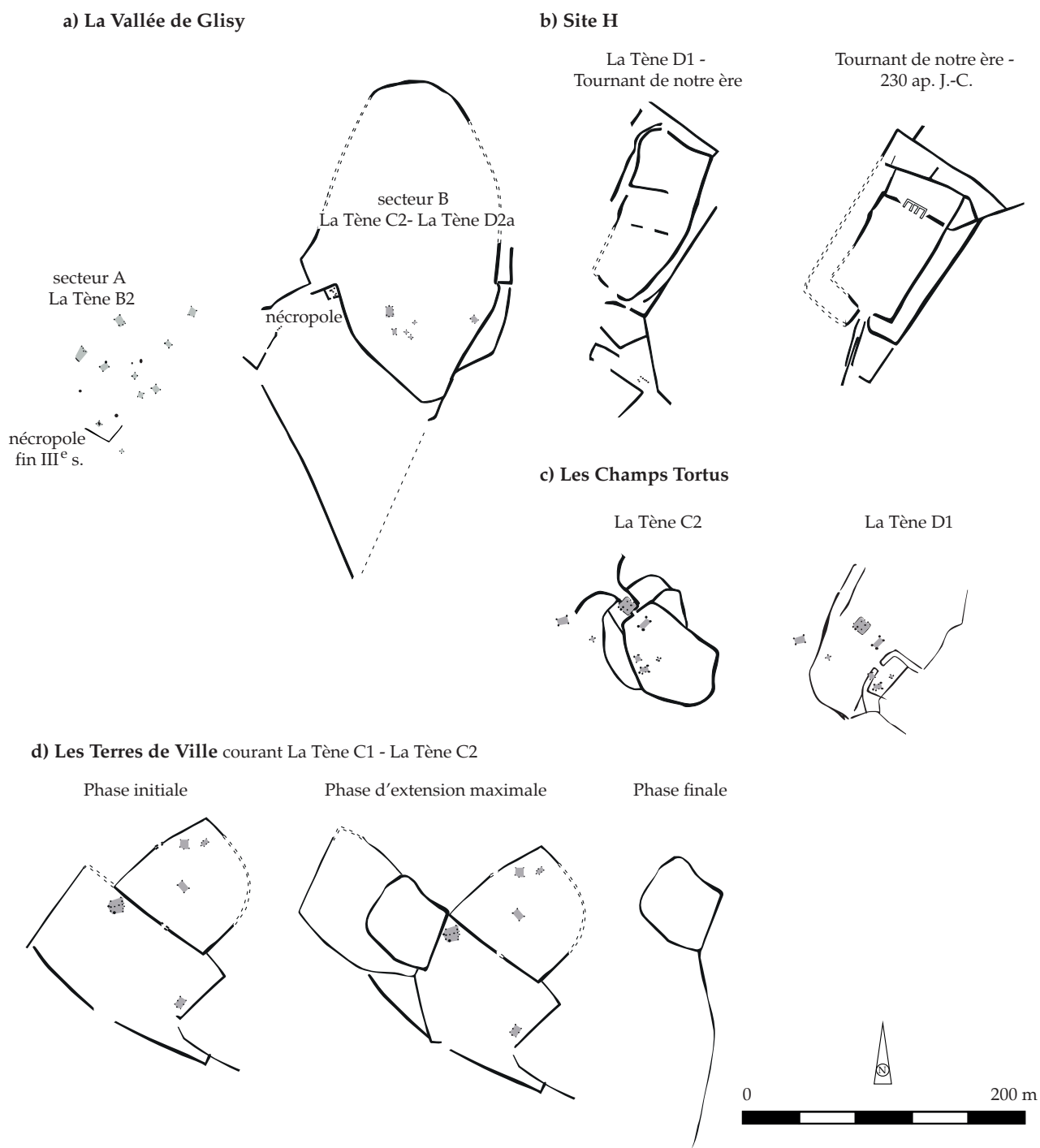
[34] Nous n'avons pas pris en compte le « site C » qui

présente également des critères hiérarchiques importants (fossés monumentaux, mobiliers importants, activités diverses) et qui correspond à l'établissement enclos le plus ancien du secteur. En effet, aucun site contemporain n'est connu dans cette aire géographique ne remettant pas en question son statut aristocratique certain à La Tène B2/C1. GAUDEFROY 2014 ; MAHEO, GAUDEFROY & MALRAIN 2014 ; GAUDEFROY 2016.

[35] Cet enclos n'a pas été fouillé entièrement. En effet, seulement un cinquième a été décapé. Les délimitations de l'enclos sont en revanche connues grâce à la prospection aérienne.

Figure 3

Plans et chronologie des sites étudiés : a) La Vallée de Glisy ; b) Le Site H ; c) Les Champs Tortus ; d) Les Terres de Ville ; e) Tableau synthétique de la chronologie des sites (DAO : A. Cony à partir des plans disponibles dans GAUDEFRY 2016, GAPENNE & LEGROS 2013, MAHEO, GAUDEFRY & MALRAIN 2014, GAUDEFRY 2000 et GAUDEFRY 2014).



e) Occupation des sites étudiés

	-350	-250	-150	-50	50	150	250
La Vallée de Glisy							
Le Site H							
Les Terres de Ville							
Les Champs Tortus							

1,50 m pour une profondeur d'environ 1,10 m. Un couloir permet l'accès à cet espace. Au sud-ouest, un deuxième enclos lui est accolé. Son fossé est de plus petites dimensions. Une petite nécropole enclose et plusieurs fosses indéterminées y ont été mises au jour. La surface totale de cet ensemble est de 3,3 ha. Le long du chemin permettant l'accès à l'enclos principal, deux groupes de tombes ont été fouillés, correspondant à trois incinérations. Le mobilier de l'habitat est assez réduit (céramique, dont quelques tessons d'amphores, et faune résiduelle). En revanche, celui des ensembles funéraires est plus abondant et compte plusieurs fibules en bronze, un bracelet en lignite et des perles en verre. Une petite activité de tissage est attestée par la découverte de plusieurs pesons (activité dans le cadre domestique) et la faune indique la pratique de l'élevage et une consommation carnée de qualité.

Le site des « Terres de Ville » présente une occupation courte débutant au cours de La Tène C1 [36] (Fig. 3d). Il présente trois phases d'aménagement. Dans son extension maximale, il est composé d'un enclos central matérialisé par de larges et profonds fossés de plus de 3 m de large et 1,80 m de profondeur et il est accessible par une passerelle. Autour de celui-ci, sur environ 2,3 ha, s'organisent plusieurs espaces interprétés comme des zones de parage et d'activités domestiques et artisanales. Plusieurs bâtiments, dont un de grandes dimensions (58 m²), ont été repérés. Ils ont pu être interprétés comme des habitations, des greniers et des annexes. Deux petites nécropoles lui sont également associées. La dernière phase d'aménagement correspond à une phase de repli où seul l'enclos principal est occupé. Le mobilier est très abondant comparé aux autres sites du secteur et compte tenu de la courte durée d'occupation. Il indique, entre autres, une activité de réduction du minerai et de forge (réparation et entretien) ainsi qu'une activité de tissage et de filage (production domestique). L'élevage et une consommation carnée de qualité sont attestés. Son emplacement sur un point haut du plateau, sa morphologie et le soin apporté à ses aménagements ainsi que les assemblages de mobilier permettent d'interpréter ce site comme l'habitat le plus riche du secteur [37].

Le troisième site étudié dans le cadre de cette analyse est celui des « Champs Tortus » [38]. Il présente deux phases d'aménagement : une phase

ancienne, datée La Tène C2, et une phase récente de La Tène D1 (Fig. 3c). La première correspond à un enclos central curvilinéaire matérialisé par des fossés de plus de 2 m de large et 1,50 m de profondeur. Autour de celui-ci, sont accolés quatre petits enclos encadrant un étroit couloir barré par une double porte lui donnant un aspect monumental. Sa surface s'étend sur environ 0,7 ha. Plusieurs habitations de plans complexes ainsi que plusieurs greniers ont été découverts. Le mobilier est abondant et peu fragmenté. La mise au jour dans le fossé, au niveau de l'entrée, d'une dizaine d'armes sacrifiées (boucliers et fourreaux) associées à un crâne de cheval symbolise une activité culturelle guerrière (trophée). De nombreux éléments de parures et des traces de forge ont également été relevés. Les restes fauniques sont abondants et indiquent une consommation carnée de qualité. L'habitat est complètement réaménagé au cours de sa phase récente. L'enclos est en partie ouvert, s'étendant sur moins de 0,5 ha et présente une entrée en touche de palmer. Le mobilier céramique et faunique est réduit, indiquant un changement de statut et d'activités de l'établissement.

Le dernier site de l'analyse est le « site H » [39] (Fig. 3b). Il est occupé de La Tène D1 à la période romaine et présente deux grandes phases d'aménagement. Dans sa phase ancienne (La Tène D1 - tournant de notre ère), il se présente sous la forme d'un enclos rectangulaire matérialisé par des fossés doubles et partitionné en au moins trois espaces. L'accès se fait par un aménagement en touche de palmer au sud. Les dimensions des fossés sont inconnues. Le site couvre une surface d'environ 1,2 ha. Plusieurs bâtiments sur poteaux ont été mis au jour, dont une grande habitation. À l'arrière de l'enclos, une trentaine de fosses et silos ont été fouillés. Deux nécropoles lui sont également associées. Dans sa phase romaine (120-230), l'organisation et le plan de l'habitat sont similaires, mais l'architecture est en pierre. Des murs de clôture remplacent les fossés matérialisant l'enclos et le bâtiment principal, localisé au même endroit que celui de la phase précédente, correspond à une *villa* modeste. La surface couvre alors environ 1,3 ha. Le mobilier associé à ces phases est très riche : amphores, éléments de parure, faune de qualité, céramiques méditerranéennes.

[36] GAUDEFRY 2000 ; GAUDEFRY 2016 ; MAHEO, GAUDEFRY & MALRAIN 2014.

[37] GAUDEFRY 2016, p. 102-103.

[38] MAHEO, GAUDEFRY & MALRAIN 2014, p. 26-27 ; GAPENNE & LEGROS 2013 ; GAUDEFRY 2016.

[39] MAHEO, GAUDEFRY & MALRAIN 2014 ; GAUDEFRY 2016.

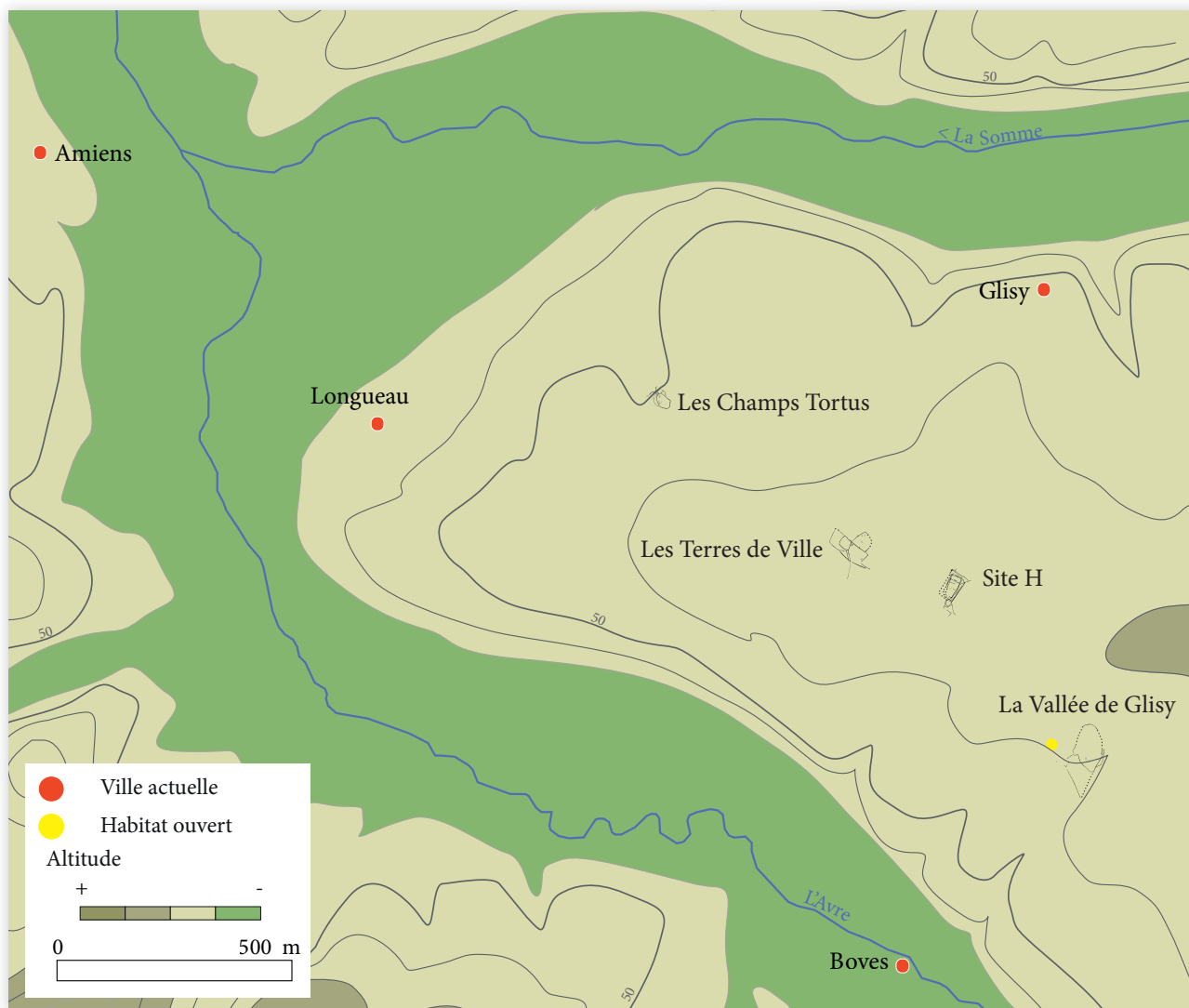


Figure 4
Les sites étudiés dans leur contexte géographique (DAO : A. Cony).

Cette zone est particulièrement riche et nous avons mentionné uniquement les habitats dont l'occupation est centrée sur La Tène C et D. Nous avons choisi de présenter le secteur A de la « Vallée de Glisy » et la phase romaine du « site H » pour ne pas sortir ces sites de leur contexte d'occupation. En revanche, nous avons laissé de côté le « site C », occupé de la fin de La Tène B2 au début de La Tène C1 et les petits enclos comme celui du « Bois du Canada » interprété comme un enclos agro-pastoral ou encore ceux connus par diagnostics et donc moins bien documentés, au sud des « Champs Tortus » [40] et qui semblent plutôt s'apparenter à des enclos annexes [41].

Les quatre habitats ruraux étudiés datent tous de la fin de La Tène moyenne et du début de La Tène finale (Fig. 3e). Ils présentent une qualité de documentation équivalente et il a été suggéré que ces sites pouvaient s'apparenter sur certains points

à un habitat de statut riche. En effet, les surfaces encloses sont importantes et couvrent, dans trois des quatre cas, plus d'un hectare. Les clôtures sont de grandes dimensions pour la région, voire monumentales pour « Les Terres de Ville ». Les plans sont élaborés et complexes et présentent dans les quatre exemples étudiés une partition nette de l'espace. Le mobilier indique une multiplication des activités agro-pastorales et artisanales et une incontestable richesse des habitants. Trois des sites sont associés à des espaces funéraires et des pratiques cultuelles guerrières ont pu être observées dans le dernier.

Ces sites sont localisés dans une même entité géographique correspondant à une terrasse culminant

[40] GAUDEFROY 2016 et MAHEO, GAUDEFROY & MALRAIN 2014.

[41] Ces enclos présentent peu, voire pas d'indices domestiques.

	Morphologie du site				Activités du site			Richesse des habitants							durée d'occupation
	surface	largeur des fossés	plan élaboré	variété des plans de bâtiments	multiplication des activités de production	association d'activités agro-pastorales et artisanales	contrôle de la production	consommation de qualité				notoriété dans la société			
								viande	parure	importations	matériaux précieux	activités guerrières	activités culturelles	nécropoles associées	
grands sites monumentaux	1,3	?	oui	oui	oui		oui	oui	oui	oui			oui	3,5 siècles	
SITE H	3,3	1,50	oui	oui	oui				oui	oui	oui			oui	1,5 siècle
LA VALLÉE DE GLISY	2,3	3	oui	oui	oui	oui		oui	oui					oui	50 ans
LES TERRES DE VILLE	0,7	2	oui	oui		oui		oui	oui			oui	oui		1 siècle
LES CHAMPS TORTUS															

Figure 5
Tableau comparatif des critères hiérarchiques des sites étudiés.

entre 50 et 75 m NGF au-dessus de la confluence de la Somme et de l'Avre. Cet espace est délimité au nord, à l'ouest et au sud par des versants aux pentes fortes. À l'est, une deuxième terrasse se dessine à une altitude d'environ 100 m NGF. Aucun indice de site n'a été repéré dans ce secteur. L'accès à la première terrasse depuis les vallées se fait par des vallons secs rythmant les rebords du plateau et structurant les aménagements du secteur [42] (Fig. 4).

Il est possible d'analyser précisément le rang hiérarchique respectif de ces sites, remis dans leur contexte géographique et chronologique grâce à un classement dans un tableau de sériation prenant en compte les critères que nous avons définis (Fig. 5). Certains critères ne peuvent pas être retenus pour des raisons liées à la chronologie. C'est le cas des importations principalement caractérisées par des amphores et présentes sur les sites les plus récents. Concernant le mobilier, nous avons choisi de travailler sur la consommation de qualité et la notoriété des habitants plutôt que sur les assemblages de mobilier. En effet, les données sont parfois tronquées. La consommation carnée de qualité semble être un assez bon indicateur de richesse sur les sites étudiés. En revanche, la parure et les matériaux précieux ont été mis au jour dans les structures funéraires associées mais pas forcément dans l'habitat. Ils nous renseignent cependant sur la richesse des habitants.

Le tableau montre que « Les Terres de Ville » et le « site H » réunissent un nombre important de critères hiérarchiques. Les « Champs Tortus » et la « Vallée de Glisy » rassemblent un nombre plus

restreint de critères, mais présentent tout de même des arguments en faveur d'une certaine richesse. La différence est surtout visible dans la durée d'occupation des sites. En effet, le « site H » est occupé plus de trois siècles et demi alors que l'occupation des « Terres de Ville » s'étend à peine sur un demi-siècle. Cet exemple illustrerait bien l'évolution d'un domaine (familial ?) appartenant à l'aristocratie gauloise. Le territoire se serait transmis d'une génération à une autre, apportant chacune sa touche personnalisée à l'aménagement des habitats. Les occupations courtes, mais extrêmement riches comme celles des « Terres de Ville » sont l'image d'une volonté ostentatoire de mettre en valeur ses biens et ses richesses. Au final, pour le secteur de Boves et de Glisy, nous ne sommes pas en présence d'aristocrates indépendants, mais bien d'un groupe (familial ?) d'aristocrates s'appropriant une portion de territoire.

CONCLUSION

Le rang hiérarchique d'un habitat rural est défini à partir de plusieurs critères se fondant sur les données immobilières et mobilières. La multiplication de ces critères permet de discuter sa richesse et le statut de ses habitants, mais la complexité du classement ne permet pas toujours de rendre compte des différences régionales. Ainsi, il est nécessaire de travailler à une échelle régionale voire

[42] GAUDEFROY 2016, p. 95.

micro-régionale afin de percevoir ces variations et étudier le rang hiérarchique d'un établissement rural s'insérant dans un réseau d'habitats plus large.

Le nouveau classement mis en place dans cet article propose de souligner la notoriété des habitants dans la société, de prendre en compte le contexte régional et la durée d'occupation des sites.

Pour le secteur de Boves et de Glisy, tous les sites pris indépendamment peuvent s'apparenter à l'habitat d'un aristocrate plus ou moins important dans la société. L'organisation des enclos, l'architecture des bâtiments, le mobilier précieux et la céramique d'importation ainsi que l'armement indiquent clairement que nous sommes en présence de l'habitat de personnalités importantes (hommes d'armes et/ou

propriétaires terriens). Or, remis en contexte, ces sites se développent en parallèle les uns des autres au sein d'un même terroir. Ils semblent appartenir à un domaine agricole se transmettant d'une génération à une autre. Nous ne pouvons pas, ici, prendre en compte le statut d'un site, mais bien l'existence d'un domaine composé de plusieurs habitats, s'insérant parfaitement dans le paysage et se développant sur plusieurs générations. Aujourd'hui, il faudrait alors, peut-être, reconsidérer les différents rangs hiérarchiques de l'habitat rural en insérant les établissements ruraux dans leur contexte régional et topographique et en considérant les domaines agricoles aristocratiques comme le rang hiérarchique le plus élevé. ■

BIBLIOGRAPHIE

AGACHE, Roger, 1978, *La Somme pré-romaine et romaine d'après les prospections aériennes à basse altitude*, Amiens (Mémoires de la société des antiquaires de Picardie 24).

BARON, Anne, 2009, *Les objets en roches noires (« lignites ») à l'âge du Fer : recherche de provenance, mise en œuvre et diffusion en Europe celtique du VIII^e au I^{er} siècle avant J.-C.*, Thèse de doctorat sous la direction d'Anne-Marie Adam, Université de Strasbourg, 2 volumes.

BERTRAND, Isabelle, DUVAL, Alain, GOMEZ DE SOTO, José & MAGUER, Patrick, 2009a, *Les Gaulois entre Loire et Dordogne*, Actes du 31^e colloque international de l'AFEAF, 17-20 mai 2007 à Chauvigny (Vienne), 1, Chauvigny (Mémoire – Société archéologique de Chauvigny 34).

BERTRAND, Isabelle, DUVAL, Alain, GOMEZ DE SOTO, José & MAGUER, Patrick, 2009b, *Habitats et paysages ruraux en Gaule et regards sur d'autres régions du monde celtique*, Actes du 31^e colloque international de l'AFEAF, 17-20 mai 2007 à Chauvigny (Vienne), 2, Chauvigny (Mémoire – Société archéologique de Chauvigny 35).

BESNARD-VAUTERIN, Chris-Cécile, GIRAUD, Pierre, LEPAUMIER, Hubert & GIAZZON, David, 2016, « Genèse d'un réseau de fermes du second âge du Fer en Plaine de Caen », dans BLANCQUAERT & MALRAIN 2016, p. 61-81.

BLANCQUAERT, Geertrui, LORHO, Thierry, MALRAIN, François & MENEZ, Yves, 2009, « Bilan et perspectives de recherche sur les sites ruraux au second âge du Fer », dans BERTRAND, Isabelle, DUVAL, Alain, GOMEZ DE SOTO, José & MAGUER, Patrick, 2009b, p. 5-23.

BLANCQUAERT, Geertrui & MALRAIN, François, 2016, *Évolution des sociétés gauloises du second âge du Fer, entre mutations internes et influences externes*, Actes du 38^e Colloque international de l'AEFAF, Amiens du 29 mai au 1^{er} juin 2014, Amiens (*Revue Archéologique de Picardie*, n° spécial 30).

BLANCQUAERT, Gertrude & MARION, Stéphane, 2000, *Les installations agricoles de l'âge du Fer en France septentrionale*, Paris (Études d'histoire et d'archéologie 6).

BUCHSENSCHUTZ, Olivier & MÉNIEL, Patrice, 1994, *Les installations agricoles de l'âge du Fer en Ile-de-France*, Actes du Colloque de Paris, 1993, Paris (Études d'histoire et d'archéologie 4).

CONY, Alexandra, 2017, *Les terroirs en Gaule à la fin de l'âge du Fer (III^e - I^{er} siècle avant J.-C.)*, thèse de doctorat dirigée par Stephan Fichtl, soutenue en avril 2017, Université François Rabelais de Tours.

CONY, Alexandra & WASSONG, Rémy, 2014, « Structuration et approche métrologique d'un terroir gaulois : le secteur des Pierrières à Batilly-en-Gâtinais (Loiret). », *Revue archéologique du Centre de la France* 53, mis en ligne le 15 avril 2015, consulté le 14 janvier 2017. URL : <http://racf.revues.org/2062>

DAIRE, Marie-Yvone, 1999, « Le sel à l'âge du Fer : réflexions sur la production et les enjeux économiques », *Revue archéologique du l'Ouest* 16, p. 195-207.

FÉLIU, Clément, 2008, *Leuques et Médiomatiques à La Tène moyenne et finale. Organisation sociale et territoriale de l'habitat dans deux cités du nord-est de la Gaule du III^e au I^{er} siècle avant notre ère*, Thèse de doctorat sous la direction d'Anne-Marie Adam, Université Marc Bloch, Strasbourg.

- FICHTL, Stephan, 2013**, « À propos des résidences aristocratiques de la fin de l'âge du Fer : l'exemple de quelques sites du Loiret », dans Krausz, Sophie, Colin, Anne, Gruel, Katherine, Ralston, Ian & Dechezleprêtre, Thierry (éd.), *L'âge du Fer en Europe, Mélanges offerts à Olivier Buchsenschutz* Bordeaux (Mémoire – Ausonius 32), p. 329-343.
- GAPENNE, Amandine & LEGROS, Vincent, 2013**, « Le mobilier métallique de la structure 39 de Glisy, ZAC Jules Verne, Les Champs Tortus », *Revue archéologique de Picardie* n° 3/4, p. 73-86.
- GAUDEFROY, Stéphane, 2000**, *Glisy, Les Terres de Ville, ZAC de la Croix de Fer, l'occupation du premier âge du Fer et l'établissement de La Tène moyenne, rapport d'opération*, AFAN, SRA Picardie, Amiens.
- GAUDEFROY, Stéphane, 2014**, Boves, ZAC de la Croix de Fer — Pôles Jules Verne, *Extension secteur est, Vallée de Glisy, Hameau de La Tène ancienne, Établissement agricole de La Tène moyenne et finale, Rapport final d'opération de fouilles préventives*, INRAP, SRA Picardie, Amiens.
- GAUDEFROY, Stéphane, 2016**, « Contraintes, transformations et héritages. Cinq siècles d'évolution d'un paysage rural aux portes de Samarobriva : la ZAC de La Croix de Fer, près d'Amiens (Somme) », dans BLANCQUAERT & MALRAIN 2016, p. 95-112.
- GOUGE, Patrick & SÉGUIER, Jean-Marc, 1994**, « L'habitat rural de l'âge du Fer en Bassée et à la confluence Seine-Yonne (Seine-et-Marne) : un état de la question », dans BUCHSENSCHUTZ & MÉNIEL 1994, p. 45-69.
- JACQUES, Alain & PRILAUX, Gilles, 2006**, « Représentativité des sites protohistoriques et gallo-romains en Atrébatie. Trois exemples de la haute vallée de la Scarpe », dans Brun, Patrice, Marcigny, Cyril & Vanmoerkerke, Jan (éd.), *Une archéologie des réseaux. Quelles surfaces pour quelle représentativité ? Actes de la table ronde du 14 et 15 juin 2005 à Châlons-en-Champagne, Les nouvelles de l'archéologie* n°s 104-105, p. 46-56.
- LE GOFF, Elven, 2009**, « Habitats, terroir et paysage rural : Aménagement et structuration du territoire et de la campagne gauloise, Ifs, ZAC d'Object'Ifs Sud, Calvados », dans BERTRAND, Isabelle, DUVAL, Alain, GOMEZ DE SOTO, José & MAGUER, Patrick. 2009b, p. 93-107.
- MAGUER, Patrick & LUSON, Dorothee, (avec la collaboration de Murielle Troubaday), 2009**, « Fermes, hameaux et résidences aristocratiques entre Loire et Dordogne », dans BERTRAND, Isabelle, DUVAL, Alain, GOMEZ DE SOTO, José & MAGUER, Patrick, 2009a, p. 423-459.
- MAHEO, Noël, GAUDEFROY, Stéphane & MALRAIN, François, 2014**, *Les campagnes gauloises au fil des saisons, catalogue d'exposition du Musée de Picardie à Amiens du 31 mai au 30 novembre 2014*, Musée de Picardie, Amiens Métropole, INRAP, Amiens.
- MALRAIN, François, 2000a**, « Contribution à l'étude des fermes », dans BLANCQUAERT, Gertrude & MARION, Stéphane, 2000, p. 15-35.
- MALRAIN, François, 2000b**, *Fonctionnement et hiérarchie des fermes dans la société gauloise du III^e s. à la période romaine : l'apport des sites de la moyenne vallée de l'Oise*, Thèse de doctorat, Université de Paris I, Paris.
- MALRAIN, François, 2016**, « Une révolution agraire », dans Fichtl, Stephan & Guichard Vincent (éd.), *Boom économique chez les Gaulois aux III^e - II^e siècles avant notre ère*, *L'Archéologue* 139, p. 28-33.
- MALRAIN, François, MATTERNE, Véronique & MÉNIEL, Patrice, 2002**, *Les paysans gaulois (III^e siècle - 52 avant J.-C.)*, Paris (coll. des Hespérides).
- MALRAIN, François & MARÉCHAL, Denis, 2012**, « Espaces ruraux dans la moyenne vallée de l'Oise. Limites et perspectives », dans Carpentier, Vincent & Marcigny, Cyril (éd.), *Des Hommes aux champs. Pour une archéologie des espaces ruraux du Néolithique au Moyen Âge, Table ronde, Caen, 8-9 octobre 2008*, Rennes, p. 367-390.
- MALRAIN, François & PINARD, Estelle, 2006**, *Les sites laténiens de la moyenne vallée de l'Oise du V^e au I^{er} siècle avant notre ère. Contribution à l'histoire de la société gauloise*, *Revue archéologique de Picardie* n° spécial 23.
- MENEZ, Yves, 2009**, *Le Camp de Saint-Symphorien à Paule (Côtes-d'Armor) et les résidences aristocratiques du second âge du Fer en France septentrionale*, Thèse de doctorat dirigée par Olivier Buchsenschutz soutenue en février 2009 à l'université Paris I Panthéon-Sorbonne.
- NOUVEL, Pierre, 2004**, *Dynamique des organisations spatiales dans le bassin de l'Yonne moyenne et leur évolution de la fin de l'âge du Bronze au haut Moyen Âge*, Thèse de doctorat sous la direction de Claude Mordant, soutenue en 2004, Université de Bourgogne, Dijon.